

## Stratégie RSO (responsabilité sociétale/sociale de l'organisation)

Notre établissement a déjà mis en place des pratiques respectueuses de l'environnement. L'accent est mis sur le recyclage des papiers et emballages, avec l'installation d'une benne à papier directement sur le site de notre établissement scolaire.

Cela passe également par la sensibilisation de nos élèves et de nos étudiants à des pratiques éco-responsables et écocitoyennes : réduction des emballages (réutilisation des contenants), réalisation d'un jardin partagé et durable (projet collaboratif : participation des élèves, de professeurs et de personnes retraitées) et réduction des gaspillages alimentaires à la cantine. Depuis 8 ans, l'établissement participe au programme Eco-Ecole (programme de Teragir), le label Eco-Ecole 2022, niveau Bronze, a été attribué à notre école et lycée.

Par ailleurs, de nombreux projets amènent les étudiants à réfléchir sur donner une seconde vie aux matériaux. Les étudiants en design d'objet sont incités, lors de la conception du produit, à adopter une démarche de réduction de l'impact du produit sur l'environnement. Les démarches de l'écoconception leur sont présentées, comme « du berceau au berceau » (en anglais : cradle to cradle).

Dans le domaine automobile, chacun est sensibilisé au tri, au recyclage et à l'utilisation de pièces de réemploi (pour les pièces d'occasion).

Dans le cadre du programme Erasmus +, nous poursuivrons cette voie, et nous la compléterons par des engagements de compensation carbone, par exemple, lorsque dans le cadre de mobilité, nous aurons à prendre des transports énergivores. Sur les lieux de nos activités, nous privilégierons des transports en communs, et les circuits courts et durables pour l'alimentation (et payer le juste prix pour une rémunération équitable des producteurs).

De plus, avec le décret tertiaire, notre établissement scolaire va s'engager fortement dans une démarche de réduction de consommations énergétiques. Ce décret impose une obligation d'actions de réduction des consommations d'énergie avec le calendrier suivant : réduction de -40% en 2030, réduction de -50% en 2040 et réduction de -60% en 2050. Pour nous accompagner nous utiliserons la plateforme numérique OPERAT (Observatoire de la Performance Énergétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire), plateforme gérée par l'ADEME (Agence de la transition écologique).

L'établissement souhaite mettre en œuvre cette politique et promouvoir des comportements plus responsables. Les actions et autres démarches inhérentes à la vie de l'établissement auront cet objectif.

Eric Moulin



DDFPT – Ensemble scolaire Saint Pierre – Saint Paul de Langogne

1 rue du collège 48300 Langogne

Tél. : 04 66 69 25 07

Fax : 04 66 69 12 17

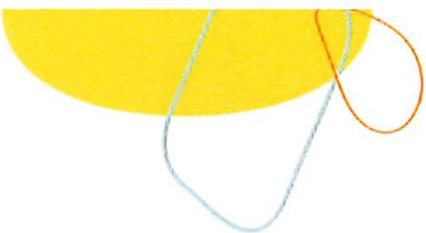
mel : [secretariat@escl.fr](mailto:secretariat@escl.fr)

site : [www.escl.fr](http://www.escl.fr)

Etablissement privé sous contrat d'association avec l'Etat



Programme international  
d'éducation au  
développement durable



## Le label Eco-Ecole 2022

niveau **Bronze**  
est attribué à

ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT-PIERRE SAINT-PAUL  
de LANGOGNE

Fait à Paris  
Le 24/06/2022

Chef(fe) ou chef d'établissement

Rodolphe DUGON,  
Président de Taragir



Eco-Ecole est un programme de Taragir  
115 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris  
Tél : 01 73 77 12 00

